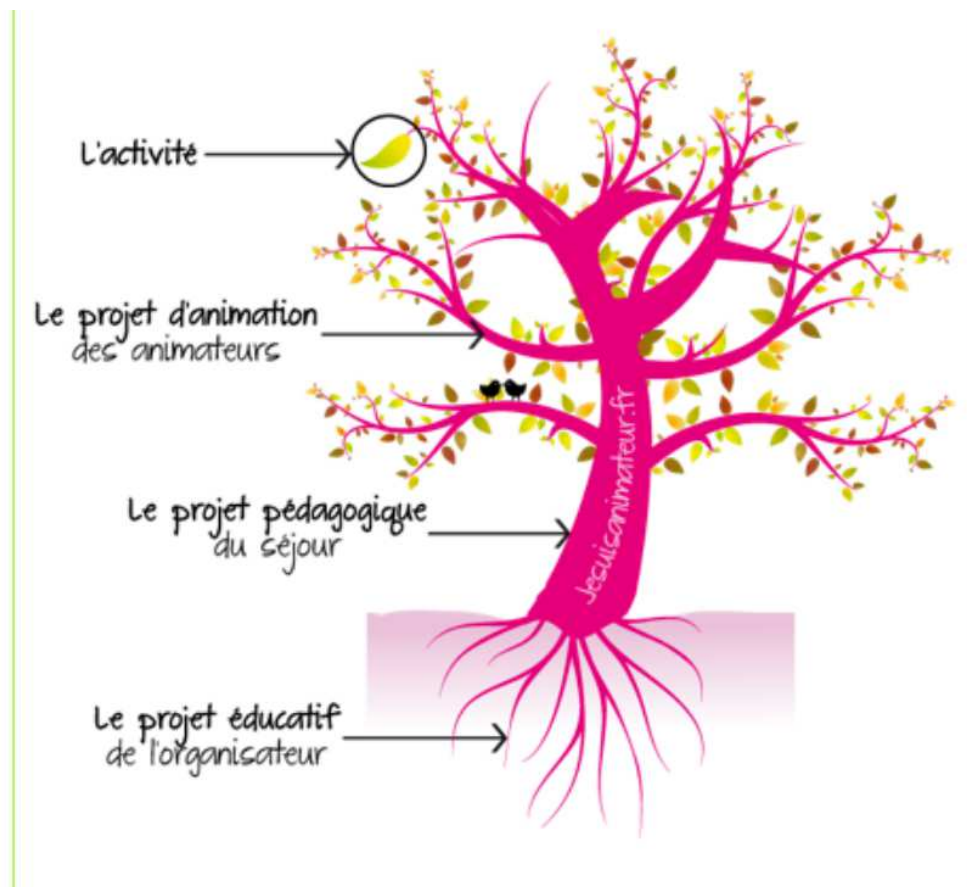


PROJET PEDAGOGIQUE

Séjour

**La Ruche La Salle – Manigod –
6 à 11 ans – 12 à 16 ans**



Directrice : DEMESSENCE Christine

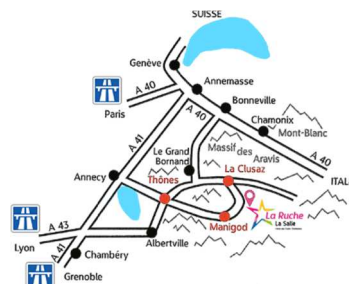
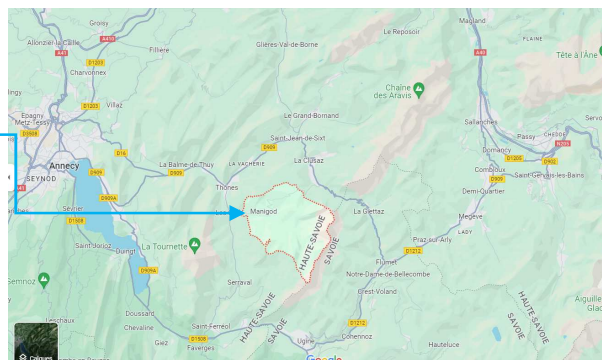
LE CENTRE DE VACANCES A LA RUCHE



Le centre La Ruche la Salle, propriété de la fondation La Salle, est géré par l'association La Ruche-La Salle. A la continuité de Saint Jean Baptiste de la Salle (17^{ème} siècle) innovateur dans le domaine de la pédagogie qui a consacré sa vie à éduquer les enfants pauvres est le fondateur de l'institut des Frères des Ecoles chrétienne. Aujourd'hui l'ensemble des établissements et autres structures constituent le réseau Lasallien international.

Le centre a été construite en 1971, il accueille des groupes toute l'année, se trouve à Manigod qui est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes à 1500 mètres d'altitude.

La Ruche



- **Lieu du séjour :** Centre La Ruche - La Salle
70 Chemin de Beauregard
74230 Manigod
Tél. 04 50 44 90 30

Agrément DDJS N° 074-160-1002

Le centre d'accueil dispose de 44 chambres, 204 lits, 2 salles de restaurant, 5 classes équipées, 1 chapelle, des salles audiovisuelles équipées de vidéoprojecteurs et sonos, des salles de jeux et de détente.

- **Public accueilli :**

Enfants de 6 à 11 ans et 12-16 ans scolarisés ou non dans des établissements scolaires du réseau La Salle de toutes la France.

Le Projet Pédagogique est la traduction d'un Projet Éducatif, appliquée à un séjour de vacances particulier, au centre de la Ruche cet été. Il tient compte :

Des piliers du Projet Éducatif Lasallien qui sont les suivants :

- **Avec et pour les jeunes** : l'école lasallienne est au service des jeunes et prioritairement des plus pauvres ; l'école lasallienne conçoit l'éducation comme une œuvre collective.
- **Construire l'homme et dire Dieu** : l'école lasallienne veut éduquer en enseignant et humaniser en éduquant.

Les objectifs éducatifs sont définis en lien avec le Parcours d'Éducation à la Justice (PEJ), qui se veut être une boussole pour les éducateurs du réseau.

Construit à partir de douze valeurs structurantes qui sont abordées à l'école, en centre de loisirs ou en colonie, le PEJ permet à chaque jeune de reconnaître en l'autre le droit à la dignité, il s'agit de : *la bienveillance, la confiance, le courage, le discernement, l'écoute, la fraternité, l'humilité, la liberté, le pardon, le respect, la responsabilité et la vérité.*

Ces valeurs seront identifiées au fur et à mesure des décisions prises en équipe d'animation et serviront de support thématique pour les activités.



Objectifs pédagogiques

L'occasion pour tous de découvrir l'autre, échanger, jouer et expérimenter le vivre ensemble

Permettre à l'enfant de :

- S'épanouir au sein d'un groupe
 - Mettre en place un cadre sécurisant
 - Jeux coopératifs
 - Débats ou réunions d'enfants

- Favoriser l'autonomie, au travers de la vie quotidienne et des activités.
 - Règles de vie faites par les jeunes
 - Apprendre à gérer les gestes de la vie quotidienne
 - Choix dans les activités
 - Laisser à l'enfant le droit de faire ou de ne pas faire des activités

- Favoriser la socialisation :
 - Faire respecter son environnement
 - Faciliter les inters actions entre jeunes



Missions de chacun :



Le Directeur

- Assurer la sécurité physique
- Mettre en application le projet éducatif
- Elaborer le projet pédagogique avec les animateurs
- Etre garant du projet pédagogique et de fonctionnement
- Former et évaluer son équipe
- Veiller au respect de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité
- Gérer le budget
- Instaurer une relation de confiance avec les familles
- Transmission des informations
- Gestion du personnel
- Gérer les locaux
- Suivi du registre de l'infirmierie

L'animateur

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Etre garant du projet pédagogique et de fonctionnement
- Respecter la réglementation
- Mise en place des règles de vie
- Mettre en place des activités répondant au besoin de son public
- Veille à ce que le matériel soit utilisé à bon escient
- Créer un climat de confiance avec les enfants, les familles
- Participation active aux réunions d'équipe
- Participation aux évènements mis en place par la structure
- Etre force de proposition

L'assistant sanitaire

- Assure le suivi des jeunes accueillis
- Connait les particularités médicales
- Informe l'équipe
- Prodigue des soins
- Administre des traitements médicaux
- Agit face aux urgences
- Responsable du matériel de l'infirmierie
- Constitue et renouvelle et contrôle les trousse à pharmacie
- Assure le suivi sur le registre d'infirmierie



Fonctionnement prévu sur place :

Un tableau blanc sera mis à disposition dans la salle des animateurs ainsi que lors des réunions d'équipe.

Ces réunions d'équipe sont cruciales pour nous coordonner, faire un bilan et une relecture de la journée. Au minimum, un entretien formel ou informel sera réalisé entre les animateur/ices et la directrice pour faire le point.

La directrice reste à disposition des animateur/ices à n'importe quel moment pour échanger sur des difficultés ou des sujets précis.

L'animateur stagiaire fera l'objet d'un accompagnement particulier de la part de la directrice. Le partage des responsabilités et des tâches sera opéré en fonction des besoins en termes d'activités.

Au début du séjour, les animateur/ices prendront leur pause de façon spontanée et veilleront à ce que chacun ait le même temps et nombre de pauses.

Si la répartition ne se régule pas spontanément, nous mettrons en place un tableau de répartition horaire des pauses.

Nous imposons aux éventuels animateur/ices fumeurs de fumer à l'abri du regard des enfants. Aucune trace de cigarette, de mégot ou de paquet de cigarette ne sera tolérée.

Le respect du rythme de l'enfant

Pour permettre à chaque jeune de gérer son rythme nous visons aussi à ne pas presser continuellement les enfants en limitant le recours à des activités à l'horaire programmé. Les vacances, c'est aussi **prendre le temps** de faire les choses : l'alternance d'activités calmes, et intensives, la possibilité de s'isoler quelques instants du groupe ou le droit de ne rien faire de particulier, rêver, sont importants si l'on veut respecter le rythme de chaque enfant dans la collectivité.



L'espace

L'aménagement de l'espace sera fait de façon que chacun trouve un lieu pour se sentir bien, et pour pouvoir répondre aux objectifs d'autonomie, d'épanouissement, et d'inters actions entre les jeunes. Il sera aménagé avec les jeunes le premier jour, pour qu'ils s'approprient les lieux.

Lieu de jeu, de lecture, de dessin, d'expression personnelle (une frise pourra être construite au fur et à mesure du séjour avec des dessins, du texte...)

Règles de vie

Elles permettent de mettre un cadre sécurisant pour pouvoir « vivre ensemble ».

Ces **règles de vie collective seront faites le 1^{er} jour d'arrivée, respectant chaque enfant ou adolescent** dans ces choix, son identité culturelle et son rythme de vie. Elles ne sont pas immuables et peuvent évoluer en fonction du séjour. Elles seront affichées pour que chaque jeune puisse les voir régulièrement.

Lors de nos séjours, nous favorisons le **réveil individualisé**. Il s'agit de permettre aux enfants de se réveiller sans horaire fixe et décidé par les adultes. Les **besoins de sommeil** de chacun sont différents et l'organisation du lever vise à les respecter. Ainsi, les enfants réveillés en premier peuvent quitter leurs chambres pour rejoindre une salle d'activité, en attendant le début du petit déjeuner. Cette organisation particulière associe tous les adultes d'un séjour : animateurs, directeurs, personnels de service et cuisinier travaillent de concert avec le même souci de respecter le rythme des enfants.

Conseil d'enfants :

Des temps de parole tous les jours « météo de la journée » afin de pouvoir laisser un temps d'expression à chacun pour s'exprimer et s'épanouir. Il pourra y avoir des débats.

Santé / hygiène

L'hygiène est primordiale pour le bien-être et la sécurité des personnes, adultes ou enfants, résidant sur le centre de vacances, que ce soit l'hygiène corporelle, alimentaire, la propreté et la conformité du centre ou le suivi sanitaire des jeunes

En lien avec l'assistante sanitaire nous veillerons à mettre en place, les régimes ou allergies déclarés par les parents en amont, afin que chacun puisse trouver son équilibre alimentaire.

Une bonne hygiène est primordiale pour la santé et le bien-être de tous, particulièrement dans le vivre ensemble.

Les partenaires

Responsable du centre d'accueil La Ruche - La Salle

Directrice du centre d'accueil La Ruche - La Salle

Chargé de communication du centre d'accueil La Ruche - La Salle

Toute l'équipe de cuisine & de service

Farandole de Manigod

Animateur Natur'envie – rallye nature/ course orientation / animation sur le loup

La ferme des Prises – sur le plateau de Beauregard

La ferme de L'Etale – Col de Merdassier

Affinerie Paccard – Raconte la vie des alpages – Fromagerie

La ferme de Lorette – sur le plateau de Beauregard



Les activités

L'objectif de mixité, va être important, certains vivent dans de grandes agglomérations, d'autres en périphérie des villes, certains à la campagne : leur rapport à l'environnement dans lequel ils vont séjourner ensemble sera nécessairement différent.

C'est par nos activités que chacun trouvera réponse à ces questions. Elles passeront par le jeu car il permet d'apprendre à gérer et à dépasser les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations. En jouant l'enfant va apprendre à mieux comprendre, puis à agir sur les situations qu'il subit. Le jeu est le moteur principal du développement de l'enfant dans tous les domaines : motricité, créativité, imagination, expression, sensorialité.

Le jeu permet à l'enfant de se socialiser. Apprendre les rôles et les fonctions sociales. Ainsi l'objectif général pourra être mis en pratique.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »

Jean Epstein, psychosociologue.



Nos activités seront de plusieurs catégories afin que chaque enfant soit pris en compte dans ses besoins :

- Jeux collectifs, style les grands jeux, cluedo, chasse au trésor, escape game....
- Activités sportives
- Activités découvertes, pour la connaissance de notre environnement avec rencontre d'un garde forestier, visite d'une ferme. Balades, jeu de piste...
- Ateliers manuels, pour développer la créativité en se servant de notre environnement, avec les éléments de la nature. Apprendre à regarder et à observer la beauté de la nature et se laisser rêver, et développer son imaginaire.
- Activité pour développer l'expression artistique avec une soirée des talents, soirée contes
- Découverte de notre planète grâce à une soirée étoiles, bivouac

Conclusion :

Ce projet permet de clarifier le rôle de chacun, de préciser les valeurs de l'équipe de direction et il détermine la marche à suivre. Il est le fil rouge de nos séjours : chacun est tenu d'agir en cohérence avec ce projet et ce sera le rôle de l'équipe de direction de s'en assurer. Tous les moments du séjour sont des moments auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordée par les parents. Ce projet qui ressort, représente une forme de consensus et une base solide sur laquelle repose un travail en équipe. Il est garant d'une cohésion au sein de l'équipe, du respect du rythme de l'enfant, de son épanouissement personnel, de son autonomie, et de sa socialisation.

Ce projet est voué à évoluer tout au long du séjour, ce qui implique son évaluation par l'ensemble de l'équipe. Une mesure des différences entre ce que j'écris et ce que l'on fait me permettra de le faire évoluer mais aussi de repenser les pratiques.

Projet de fonctionnement

Journée type du séjour

7h30 – 8h45 : Dans notre séjour, pas de réveil à heure fixe ! Nous permettons aux enfants de se lever à leur rythme. Avant le début du petit déjeuner, ceux qui sont réveillés peuvent rejoindre la salle de jeux ou la bibliothèque pour patienter sans gêner leurs copains de chambre. Ces espaces d'activités sont ouverts dès 7h30 et sont fléchés pour que les enfants sachent les rejoindre en toute autonomie.

8h à 9h : Petit déjeuner, prendre des forces pour le début des activités

9h : Les activités du matin vont bientôt démarrer ! Ceux qui se sont réveillés plus tardivement peuvent profiter d'un petit déjeuner différé. Les autres retournent dans les chambres pour leur toilette et la préparation de leurs affaires pour les activités : crème solaire, gourde, K-Way...

9h30 : Tous réunis on commence par chanter et on lance les activités

12h : Nos cuisiniers préparent tous les repas sur place, dans notre centre de vacances. Nous nous adaptons également aux régimes particuliers des enfants en leur proposant des plats de substitution. Les enfants participent à la mise de table et au débarrassage.

13h30 : Temps de la pause

14h00 : Reprise des activités, comme le matin, certaines activités rassemblent de petits groupes d'enfants. L'après-midi est surtout l'occasion de profiter de la chaleur pour se baigner à la plage, faire une partie de gamelle en forêt, partir en balade à vélo... Ou même se lancer dans une grande chasse au trésor collective ! Goûter au centre ou sur le lieu suivant l'activité.

17h00 : Fin des activités, c'est le moment où les enfants profitent d'un temps entre eux : ils peuvent aller dans les coins permanents d'activités à leur disposition (ex : terrain de sport, espace cabanes, coin peinture...) de façon libre. Les animateurs sont répartis dans les différents lieux pour les conseiller si besoin. C'est aussi le moment d'aller à la douche ou d'écrire à sa famille.

18h30 : Conseil des enfants, les enfants se réunissent en petit groupe. C'est l'occasion pour chacun de dire ce qu'il a aimé (ou pas !) dans sa journée, de discuter ensemble du fonctionnement du séjour et des activités que chacun aimerait faire dans les prochains jours. Le conseil d'enfants, c'est un moment pour décider vraiment de ses vacances !

19h : Diner

20h30 : Veillée : contes et légendes, bataille navale, soirée déguisée, grand jeu, boum... La veillée, c'est l'activité du soir ! Ce moment très attendu, caractéristique des colonies de vacances, est différent chaque jour. La veillée peut rassembler de petits groupes d'âge ou concerner la colo toute entière.

21h30 : Coucher : L'heure de coucher est variable suivant l'âge. Nous essayons dans tous les cas de garantir à chaque enfant un temps de sommeil suffisant, le principe des vacances étant de se reposer. Cela n'exclut pas l'organisation de quelques soirées exceptionnelles où les enfants se coucheront plus tardivement

ORGANISATION DU SEJOUR AU QUOTIDIEN

- **L'hébergement** : dans des chambres de 3 à 5 lits, les enfants seront placés dans les chambres par groupe. Nous prendrons soin de veiller à une bonne répartition selon les âges. Il leur sera toutefois possible de changer de chambre au cours du séjour. Un animateur sera référent pour chaque chambre de garçons et une animatrice pour chaque chambre de filles. Un enfant sera référent dans chaque chambre, notamment pour le temps douche. Chaque chambre dispose d'une douche. Il n'y a pas de mixité autorisée.
- **La gestion du linge, du rangement et du ménage** : les enfants seront responsabilisés quant à leur linge, un état des lieux sera fait quotidiennement avec l'animateur/ice référent/e de la chambre qui aidera les enfants. Si besoin, nous pourrions faire une lessive, notamment pour les enfants qui restent deux semaines. L'organisation du rangement et du ménage des parties communes sera déterminée avec les enfants.
- **L'organisation de la toilette** : Le matin inviter les enfants à se laver le visage, les mains, brossage des dents après chaque repas suivant les activités. Inviter les enfants à se laver les mains avant et après manger.
Les douches se prendront le soir, avant le dîner, sous la vigilance du/de la responsable de chambre. Elles sont équipées d'un rideau, aussi l'intimité de chaque enfant sera respectée. L'animateur/ice référent/e ne rentrera jamais dans la douche d'un enfant.
Il faudra s'assurer de la sécurité, exemple attention aux glissades...
Il faudra veiller à ce que chacun devienne autonome, dans l'apprentissage de son bien-être, par ailleurs il est nécessaire d'instaurer un climat de confiance, de prendre le temps, de faire preuve de patience, de compréhension, d'attention, de calme et de disponibilité pour les jeunes.
Les animateurs veilleront à ce que les enfants ne mélangent pas leurs affaires propres avec les sales et ils feront attention à ce que les enfants se changent régulièrement. Si besoin une lingerie est à disposition.
Le rangement des chambres sera fait avant de partir le matin en activité pour permettre au personnel de service de faire le ménage aisément.
- **L'organisation des repas** : les repas sont confectionnés par le chef cuisinier et son équipe au centre d'accueil LA RUCHE - LA SALLE. Un soin tout particulier est apporté à la provenance des matières premières, en priorité d'origine locale et les menus sont réalisés avec le souci du respect de l'équilibre alimentaire. Pour toutes contre-indications médicales, d'ordre religieux ou autre, des repas de substitution seront proposés aux enfants et animateurs. Les animateurs se répartiront dans la salle de restauration afin d'être au plus près des jeunes et de prendre le repas à leur table. Les règles de service, de mise de table et de débarrassage seront élaborées avec les enfants en début de séjour.
- **La gestion du temps** : La chronobiologie (étude des rythmes biologique) nous a appris que chacun avait des rythmes de vies spécifiques : temps de sommeil, de repas, d'activités... en aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes. C'est à l'organisation du camp de s'adapter à chaque enfant, non l'inverse. Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cet âge-là. Il ne s'agit pas d'une perte de temps. Ils permettent le bon développement de l'enfant (maturation du système nerveux, production de l'hormone de croissance, récupération physique...) L'accueil de loisirs sera organisé de façon à répondre au besoin de sommeil de chaque enfant. Dans tous les cas, il nous semble indispensable de consacrer un minimum de 9 à 10 heures de sommeil. Tous les temps de la vie quotidienne (repas, toilette, soins, rangement, temps calmes, temps libres) sont des moments favorables à la mise en œuvre des pratiques éducatives.
- **Les débats coopératifs** : Régulièrement, en lien avec les activités de la journée, ou ponctuellement, en réponse à un éventuel besoin d'ajustement éducatif, nous inviterons les enfants à échanger ou débattre autour d'une thématique ciblée en lien avec une des douze valeurs du Parcours d'Éducation à la Justice
- **L'organisation des veillées** : La veillée est un temps privilégié qui permet de bien terminer la journée. Elle se déroule après le dîner et durera approximativement 1 h. L'équipe d'animation sera attentive au rythme imposé par la proposition d'activité de la veillée qui devra prendre en considération le nécessaire retour au calme qui facilitera l'endormissement.

- **La gestion de l'argent de poche ainsi que des objets de valeur** : Pour les 8 – 12 ans l'argent sera remis à l'animateur de chambrée qui à l'aide d'une fiche gèrera avec l'enfant l'argent de poche lorsqu'il en aura besoin. Pour les 13-17 ans l'enfant qui le souhaite pourra confier son argent de poche à l'animateur référent de sa chambrée et y avoir accès en cas de besoin. Mais nous laissons aussi la possibilité pour chaque enfant de garder son argent sur lui. Dans ce cas, l'enfant en a la responsabilité, il est souhaitable que les enfants disposent d'un porte-monnaie, plus pratique qu'une enveloppe !
- **Téléphone portable** : Les jeunes pourront avoir leur portable seulement sur les temps libres.
- **Tabac** : La possession de tabac est autorisée uniquement si une décharge a été signée par la famille. La consommation n'est pas autorisée sur le campement et devra se faire dans une zone définie et surveillée par l'équipe d'animation. La cigarette est interdite pendant les temps d'activité.
Des temps de débats et de prévention pourront avoir lieu lors du séjour si un besoin se fait sentir auprès des jeunes.
- **Drogues et alcool** :
La consommation et/ou la possession de stupéfiant est strictement interdites, pour les jeunes comme pour les animateurs. Le cas contraire, le signalement pourra être fait et le renvoi envisageable. L'achat et la consommation d'alcool est interdite pour les mineurs. la possession de drogue et d'alcool est interdite.
- **Le respect et l'organisation des pratiques spirituelles** : Un des objectifs pédagogiques de ce séjour consiste à inviter chaque enfant à s'ouvrir aux autres, à son environnement et à sa spiritualité.
Nous nous appuyons sur le Parcours d'Éducation à la Justice mis en œuvre dans le réseau La Salle, et plus spécifiquement, sur les douze valeurs éducatives chères au réseau (la bienveillance, la confiance, le courage, le discernement, l'écoute, la fraternité, l'humilité, la liberté, le pardon, le respect, la responsabilité et la vérité) pour mener les temps d'animation et de vie quotidienne.
L'objectif n'étant pas uniquement d'évoquer ces valeurs mais bien que tout acte éducatif posé vise à leur transmission, nous invitons les animateurs et plus généralement les adultes qui seront en relation avec les jeunes à s'ajuster pour tendre vers une posture éducative favorisant l'intégration progressive de ces valeurs par les enfants.
Quotidiennement, des temps de relecture et d'intériorité permettront de relier les actions, les témoignages, les rencontres vécues à la propre spiritualité de chacun, enfants, jeunes et adultes.
Nous ferons en sorte d'accompagner et rejoindre chacun à l'endroit où il se trouve, quel que soit sa croyance, quel que soit sa religion.
Des temps de prière seront également proposés dans la chapelle du centre pour ceux qui le souhaitent.
- **Le suivi sanitaire des enfants** : Le suivi sanitaire est un élément indispensable pour préserver la santé et assurer la sécurité des enfants accueillis. Il contribue sans aucun doute à leur bien-être au sein de l'accueil, tout en rassurant les parents sur le sérieux des ACM.
En vertu de l'article R. 227-9 du CASF, un des membres de l'équipe d'encadrement, désigné par le directeur et placé sous son autorité, est chargé d'assurer le suivi sanitaire. Cette personne, communément appelée « assistant sanitaire », est donc en charge de la fonction sanitaire.
- **Parmi ses missions** :
 - S'assurer de la remise, pour chaque enfant, des renseignements médicaux indispensables.
 - Informer le personnel de l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuse ou alimentaires.
 - Identifier les enfants qui doivent suivre un traitement médical et s'assurer de la prise des médicaments.
 - Tenir à jour les trousseaux de premiers soins
 - Tenir le registre des soins donnés aux enfants et notamment les traitements médicamenteux.
 - S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé sauf lorsque le médicament doit être en permanence à la disposition de l'enfant.
- **L'information des familles** : Afin de maintenir un lien affectif enfants/familles pendant le séjour, l'équipe alimentera un blog sécurisé avec l'aide des enfants qui le souhaiteront dont l'adresse vous sera communiquée par mail, permettant aussi la découverte du séjour. Parallèlement, la direction peut compléter ce blog par l'envoi de mails. Néanmoins, l'animation du blog ne constitue en rien la priorité des équipes d'encadrement.

- La pédagogie du respect des règles :** Les règles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles seront travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des réunions (forums) enfants/animateurs.

L'accueil de loisirs n'est pas le monde, il le représente, c'est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de simulation. Les enfants y ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et de même, ils ont droit à un « joker » par rapport à leurs difficultés de comportement. Toute sanction est à penser en tant qu'occasion d'éducation, elle est la pour ouvrir un nouveau commencement. La sanction répond à l'indignité d'un acte et non à l'indignité d'une personne. Tel enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances, et non cet enfant est violent...
- Les réunions :** Une fois les enfants endormis, nous nous réunirons pour faire le bilan de la journée et préparer la suite du séjour. J'insiste sur la participation de chacun à cette réunion qui sera aussi courte que possible, mais aussi longue que nécessaire.

La communication sera basée sur notre fonctionnement. Attention à distinguer le côté « affectif » du côté « fonctionnel ». Une remarque liée au travail ne doit pas être prise comme une attaque personnelle. Ce qui évitera les conflits qui peuvent nuire à l'ensemble de l'équipe.

